

# ASSOCIATION TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT SUISSE SECTION FRIBOURG



## Rapport Annuel 2024

ATE Fribourg, Route de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg

[info@ate-fr.ch](mailto:info@ate-fr.ch)

<https://www.ate.ch/sections/fribourg>

La mobilité  
d'avenir



## Éditorial

Quelle année pour l'ATE !

Rien n'a été facile, rien n'a été automatique. Il a fallu batailler, il a fallu s'engager, il a fallu convaincre. Voix par voix. Mais quelle reconnaissance dans cet après-midi du 24 novembre 2024 de voir les cantons se dessiner en rouge et le score s'éloigner petit à petit des 50,00% et nous permettre de respirer. Il faut avant tout remercier toutes ces personnes qui ont compris que ce projet était complètement dépassé et démesuré et nous éloignait de tous les objectifs climatiques que la Suisse s'était fixé. Plus localement, Fribourg a dit non à plus de 56%, c'est une grande victoire pour notre section dans un canton qui reste malheureusement très attaché à la voiture individuelle. J'aimerais remercier ici tout le comité et notre secrétaire générale pour l'implication de chacun.e dans les différentes actions dont le point d'orgue a été la course de Morat-Fribourg où de très nombreuses personnes sont venues courir avec le t-shirt incitant à voter non à ce projet.

Ce qu'il faut retenir de ce vote également, c'est l'importance du vote des femmes. En effet selon un sondage après scrutin, les femmes ont rejeté cette initiative à 61% alors que les hommes l'ont accepté à 56% ! Encore une preuve que notre stratégie doit se différencier : convaincre les hommes de la pertinence de nos valeurs et nos combats et convaincre les femmes de plus s'engager.

Mais cette victoire n'est évidemment pas le bout du chemin. 2025 va être le début d'un combat qui s'annonce long et compliqué contre le retour en arrière sur le développement des limitations à 30km/h. Ces attaques lancées par certains cantons dont Fribourg et le Parlement Fédéral sont, comme pour l'extension des autoroutes, une lutte acharnée de certains rétrogrades qui refusent les évidences : une vitesse réduite (en ville) réduit non seulement les accidents mais également la pollution et le bruit qui est une des principales causes de mal être en ville. L'ATE a lancé une pétition pour lutter contre ce retour en arrière : [www.ate.ch/petition-t30](http://www.ate.ch/petition-t30).

Comme en 2024, le comité de l'ATE Fribourg continuera à s'engager sur toutes les thématiques importantes dans notre canton : la lutte contre les routes de contournement, l'accompagnement des communes et du canton dans l'élaboration de leurs projets d'aménagements. Et comme nous essayons de le répéter régulièrement, nous souhaitons être un partenaire et non un adversaire du développement du canton, pour autant que les différents représentants politiques le souhaitent, ce qui n'est encore malheureusement pas le cas. **Alexis Barrière, Président**

## Vie de la section

### Membres

Le nombre des membres de la section est passé de 2'339 à 2'323 entre fin 2023 et fin 2024.

### Rapports annuels en ligne

Notre rapport annuel peut être consulté et téléchargé sur le site de la section : <https://www.ate.ch/sections/fribourg>. Cependant, pour celles et ceux qui le souhaitent, une version papier peut être commandée au secrétariat général ([info@ate-fr.ch](mailto:info@ate-fr.ch)).

### Assemblée générale 2024

L'Assemblée générale 2024 a eu lieu le 4 mai 2024 à 11h00 à la salle Rossier, Ancien Hôpital des Bourgeois, Rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg. La journée a débuté par une présentation de Monsieur David Fattebert, Directeur CFF pour la Suisse romande, sur les horaires 2025 des CFF.

A 13h00, la partie statutaire a commencé après un repas léger. Tous les membres du comité étaient présent·es. Les comptes 2023 et le budget 2024 ont été approuvés à l'unanimité. Les membres du comité suivant·es ont été ré-élu·es par acclamation : Alexis Barrière, Josée Cattin-Kuster, Gérald Collaud, Jacques Monnard et Sophie Tritten. Ensuite, l'assemblée

générale a ré-élu par acclamation Alexis Barrière au poste de président de la section et Gérald Collaud au poste de caissier. Simon Bischof a décidé de ne pas se représenter au comité. Le comité le remercie pour son engagement précieux. L'assemblée s'est conclue par la présentation du programme d'activité 2024 par l'ensemble des membres du comité.

## Actions

### Pédibus

En 2024, le canton de Fribourg a compté **99 lignes Pedibus actives réparties sur l'ensemble de son territoire**. Ce dispositif, qui favorise les trajets scolaires à pied en groupe, a permis à 915 enfants de participer à 922 trajets hebdomadaires, totalisant un impressionnant parcours de 67'392 kilomètres.

Comme chaque année, de nouvelles lignes ont vu le jour tandis que d'autres ont cessé leur activité. La majorité des lignes arrêtées s'expliquent par un phénomène naturel: les enfants grandissent et deviennent autonomes, continuant à marcher seuls jusqu'à l'école. Ce constat confirme que le Pedibus atteint l'un de ses principaux objectifs: encourager les enfants à adopter durablement la marche comme mode de déplacement pour leurs trajets scolaires.

De plus, les responsables des lignes rapportent un effet social bénéfique: les enfants ayant participé au Pedibus conservent souvent l'habitude de marcher en groupe, accompagnés des camarades avec lesquels ils ont noué des liens forts.

Dans de nombreuses communes suisses, les abords des écoles sont souvent le théâtre de comportements dangereux de la part des automobilistes: stationnements sur les trottoirs, dans des zones interdites, ou au milieu de la rue. Ces pratiques représentent un danger pour les piétons et les jeunes écoliers.

Pour remédier à cette situation, **une action de sensibilisation** a été organisée lors de la semaine de la mobilité 2024. Elle a concerné quatre communes du canton: Ursy, Fribourg, Châtel-St-Denis, et Avry-sur-Matran. Des flyers ont été distribués pour guider les automobilistes vers des parkings désignés, sécurisant ainsi les environs des écoles.

Grâce à ces efforts, une nouvelle ligne Pedibus a été créée, renforçant encore davantage ce réseau déjà solide. L'objectif à terme: élargir cette initiative et encourager la mise en place de fermetures temporaires des rues aux abords des écoles, pour offrir un environnement encore plus sûr et convivial aux enfants.

Avec ses bienfaits éducatifs, sociaux et environnementaux, **le Pedibus continue d'être une solution exemplaire** pour promouvoir une mobilité douce et sécurisée dans le canton de Fribourg. Espérons que ces efforts se poursuivent et inspirent d'autres communes à suivre cette voie!

**Lyane Wieland**

## Conférence mobilité Veveyse

Le 27 juin 2024, Prisca Vythelingum, secrétaire générale de l'ATE, section Fribourg, a eu le privilège de parler de mobilité et transition en Veveyse avec Jean-François Steiert, directeur de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) et Grégoire Kubski, président de Pro Vélo Fribourg lors d'un événement organisé par l'Association Ve(r)veyse.

L'ATE Fribourg a présenté un bref bilan de la mobilité en Veveyse et proposé des mesures pour décarboner la mobilité au travers de quatre leviers: la réduction de la demande de transport, l'encouragement au report modal et au co-voiturage et l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules et réduire l'intensité carbone de l'énergie. Dans une région comme la Veveyse, les leviers peuvent être créer des pistes cyclables en site propre, continuer à améliorer l'offre en transport public régionale, augmenter le coût du stationnement, encourager le co-

voiturage, le télétravail et des plans de mobilité entreprises ambitieux.

**Prisca Vythelingum - Stolz**

## Conférence mobilité Broye

Le 29 août 2024, sur invitation d'ASCOBROYE, l'ATE, section Fribourg a eu l'opportunité d'exprimer sa vision de la mobilité touristique de transition dans la Broye. Prisca Vythelingum a représenté l'ATE, section Fribourg au côté de Jean-Luc Rouiller, directeur LNM, Frédéric Perritaz, responsable du développement VTT pour l'Union fribourgeoise du Tourisme (UFT), Simon Kellenberger du Service mobilité de Fribourg (SMo) et Pierre-Alain Morard, directeur de l'UFT.

L'ATE, section Fribourg a encouragé les acteur.trice.s concerné.e.s à poursuivre le développement d'un tourisme de proximité, d'améliorer l'offre en transport public régionale, de développer des infrastructures cyclables de qualité et d'enrichir les offres de co-voiturages et/ou les offres combinées avec accès en transport public ou en mobilité active pour les activités de loisir. Il serait intéressant de mettre en place des plans de mobilité ambitieux pour les manifestations importantes et pour les sites touristiques très fréquentés. **Prisca Vythelingum - Stolz**

## Conférence mobilité Domdidier

La Gauche Plurielle de Belmont-Broye a organisé une soirée de discussion citoyenne le 6 novembre 2024 à Domdidier sur le thème suivant : « Routes et mobilité dans nos villages ».

Les intervenant.e.s invité.e.s pour la soirée étaient Jean-François Steiert, conseiller d'Etat et directeur de la DIME, Sébastien Formica, vice-syndic de Belmont-Broye, Christian Jaeger, ingénieur Mobilité chez Team+ et Josée Cattin Kuster pour l'ATE.

Trois domaines ont été abordés :

- 🕒 Mobilité douce : Faut-il aujourd'hui en 2024-2030 prévoir des trottoirs et pistes cyclables partout ?
- 🕒 Vitesse des véhicules : Le 30km/h généralisé sur les routes de quartiers, une bonne idée ? Quels aménagements pour freiner les voitures dans les quartiers, quelles démarches entreprendre et à qui s'adresser si j'aimerais une zone 30 km/h dans mon quartier ou proche de l'école ?
- 🕒 Transports publics : Comment réussir le fameux report modal hors des agglomérations ?

Environ 80 personnes étaient présentes, habitantes et habitants de la commune, membres du Conseil général local de tous bords politiques, quelques membres de l'ATE. Les débats et échanges ont été nombreux et instructifs. **Josée Cattin Kuster**

## Intervention au Collège St-Michel

Une semaine de la durabilité a eu lieu du 25 au 28 mars 2024 au Collège Saint-Michel. Après une journée d'introduction, les élèves avaient 18 thématiques à choix et devaient s'engager sur l'une d'elle durant 3 jours. L'ATE a été sollicitée pour la thématique « Objectif zéro émission nette d'ici à 2050 », traitant des actions à mener pour atteindre les objectifs de la Loi Climat. Prisca et Josée y ont animé un atelier sur la mobilité. Une vingtaine d'élèves ont ainsi pu établir un bilan de leur propre mobilité et débattre des résultats, surprenants ou pas, ainsi que des mesures qui pourraient être mises en place pour accompagner les changements de comportements. Un quizz a permis aux jeunes de tester leurs connaissances et la matinée s'est conclue par une partie théorique donnant l'occasion aux participant.e.s de mettre les informations reçues en contexte et se rendre compte des impacts et enjeux de notre mobilité pour réussir à sortir des énergies fossiles. **Josée Cattin Kuster**

## Dossier Glâne

### Romont – Opposition au PAD-cadre d'Arrufens

L'ATE section Fribourg a fait opposition au PAD-Cadre d'Arrufens malgré le fait que nous saluons le travail réalisé par la commune avec le soutien du canton pour favoriser une densification planifiée et coordonnée dans un secteur à proximité immédiate de la gare de Romont. Malgré le travail accompli, il nous semble indispensable d'améliorer le volet mobilité des futurs PAD-cadre du canton. En effet, le dossier ne comprend pas de rapport d'impact sur l'environnement (RIE), alors que le PAD-Cadre prévoit la construction de 2'500 places de stationnement. La loi exige un RIE à partir de 500 places de stationnement. D'autre part, nous avons demandé que l'étude de trafic présente la qualité de desserte en transport public des différentes zones du PAD-Cadre afin de déterminer avec précision le nombre de places de stationnement maximal par zone.

**Prisca Vythelingum-Stolz**

## Dossier Gruyère

### Bulle – PAD du Centre sportif

En mai 2025, l'ATE section Fribourg a fait opposition au plan d'aménagement de détail pour la construction d'un "Centre sportif régional" à Bulle. Notre section demandait une diminution du nombre de places de parc prévues et une amélioration de la desserte en transports publics. Une séance de conciliation avec les autorités bulloises a eu lieu le 3 juillet 2024. Suite à cette séance, nous avons décidé de retirer notre opposition, car il s'avérait que nos chances de succès étaient très faibles, avec même le risque qu'il y ait une demande d'augmentation du nombre de places de parc. Nous avons cependant souligné que nous espérons vivement que tous les acteur·trice.s fassent des efforts pour promouvoir

la mobilité active et les transports publics pour tous les usager·ères du centre régional. **Jacques Monnard**

## **Gruyère – PAD Gare et maison du Gruyère**

L'ATE, section Fribourg a fait opposition à la deuxième mise à l'enquête du PAD «Gare et maison du Gruyère» principalement parce que le projet prévoit un accès au quartier par une route construite en zone agricole. Lors des mises à l'enquête du quartier, l'accès était lié à un projet de route de déviation qui est dans le Plan d'aménagement local (PAL) de la Commune. Nous avons bien entendu fait opposition à cet accès et à la route de déviation.

Entre temps, nous avons été informé par la Commune que la route de déviation pourrait ne pas se faire. Nous sommes bien entendu enchantés de lire ceci et en même temps, nous considérons que ce changement de circonstance doit être pris en compte dans l'analyse des variantes d'accès au PAD «Gare et Maison du Gruyère». Aussi, nous avons demandé, dans notre recours à la DIME, une analyse approfondie des variantes d'accès au PAD « Gare et Maison du Gruyère» sans déviation de la route cantonale. D'autre part, nous demandons à la Commune de tenir son engagement de réaliser un concept global de mobilité pour le PAD « Gare et Maison du Gruyère» et à nous le transmettre. Nous sommes tout à fait disposés à collaborer. **Prisca Vythelingum-Stolz**

## **Dossier Lac**

### **Consultation sur le plan sectoriel des matériaux (PSEM)**

Dans le cadre de cette consultation, nous avons rappelé que selon notre interprétation de la Convention d'Aarhus, l'intégration d'une fiche projet en coordination réglée dans le Plan directeur cantonal (PDCant) doit être réalisée après consultation des parties prenantes. La mise en place d'un

comité de pilotage (COFIL) ne remplace pas un débat public surtout si l'on considère l'importance des enjeux environnementaux des exploitations de matériaux comme reconnu dans le PSEM (bruit, poussière, trafic) ainsi que les risques liés notamment à la préservation des ressources en eau, mais aussi les conflits potentiels avec la nature. Malheureusement, les habitant.e.s des secteurs concernés par cette planification n'ont pas été consulté.e.s.

D'autre part, nous avons encouragé les autorités à mettre en place un monitoring des données pour clarifier le besoin (production, importation, consommation, y compris les matériaux recyclés et alternatifs) afin d'utiliser parcimonieusement et préserver à long terme toutes les ressources naturelles par une saine pesée des intérêts solidaires et de répondre aux demandes raisonnables des régions en matière d'approvisionnement en matériaux. Nous avons, en particuliers demandé au canton de renoncer aux secteurs suivants : Chiètres (trop de critères négatifs), le Gibloux (trop de nuisances) et Bulle (trop centré).

**Prisca Vythelingum-Stolz**

## Dossiers Sarine

### Givisiez – PAD le Tacconet

La commune de Givisiez ainsi que TPF Immo veulent développer le site des Tacconnets. Ce nouveau quartier qui devrait mélanger logements et activités est directement collé à la nouvelle gare de Givisiez. Le projet prévoit même la possibilité de faire une gare routière pour les bus. Il semble donc idéal pour en faire un quartier où le transport individuel motorisé n'y a qu'une place minime, or les promoteurs du projet ont décidé d'appliquer des facteurs de satisfaction de 70% pour les logements par exemple ce qui va complètement à l'encontre du PA4 qui n'est malheureusement pas liant mais qui va également à l'encontre des normes VSS si le calcul est fait correctement et de bonne foi. **Alexis**

**Barrière**

## Dossiers Veveyse

### Atelier Rivelac

Notre section a participé, le 28 août 2024 à un deuxième atelier participatif organisé par l'Agglomération Rivelac. Ce projet d'agglomération englobe 13 communes vaudoises et 5 communes fribourgeoises (Châtel-St-Denis, Attalens, Bossonens, Remaufens, et Granges). Le projet a trois orientations principales : préserver le paysage, développer vers l'intérieur et gagner en attractivité. Le volet mobilité est ambitieux. Il vise à réduire le trafic automobile dans les localités, à développer le réseau des transports publics et à favoriser l'intermodalité (TP, MD). Pour l'archipel de la Veveyse qui s'articule autour du centre régional de Châtel-St-Denis, le projet prévoit principalement, une desserte en transport public renforcée, la construction vers l'intérieur et souhaite éviter l'étalement urbain. **Prisca Vythelingum-Stolz**

## Commissions et groupes de travail

### Commission "Mobilité douce" de la Ville de Fribourg

La commission Mobilité douce de la Ville de Fribourg se réunit deux fois par an : une session au printemps et une autre en automne. Lors de ces rencontres, la Ville de Fribourg présente aux membres divers projets réalisés ou en cours pour l'année. Parmi ces initiatives, on peut notamment mentionner le mandat d'étude que la ville a commandé pour de la mobilité sur l'Avenue de la Gare. On y apprend qu'afin d'offrir un gain de temps aux différentes lignes des TPF, tout en offrant idéalement un gain de temps et de confort aux autres modes de transports, plusieurs mesures sont projetées. Par exemple la priorisation des bus qui arrivent depuis l'Avenue de Beauregard par rapport à ceux de Pérolles, ou l'ajout d'une 3ème position de bus pour les véhicules en

direction du Temple. Ces séances sont aussi l'occasion pour l'ATE de transmettre des questions ou des propositions. Par exemple, G. Collaud a demandé que le feu de signalisation qui se trouve sur le plateau de Pérolles soit mis au clignotant en dehors des heures de pointe, et qu'une bande cyclable à la descente de l'Avenue Weck Reynolds soit créée. L'Association Transport et Environnement (ATE) apprécie tout particulièrement cette opportunité d'interagir avec la ville et de suivre de près les nombreux projets en cours. **Gérald Collaud**

## Conseil général de la Ville de Fribourg

Depuis la dernière assemblée générale, le Conseil général (CG) a siégé à 8 reprises. Une partie du temps a été consacrée par les élu.e.s de gauche à combattre l'initiative pour la 1<sup>ère</sup> de parking gratuite à Fribourg. Presque 58% des Fribourgeois ont finalement soutenu l'initiative dans les urnes, elle sera mise en œuvre en juillet 2025. La perte estimée pour la ville de Fribourg se monte à plus de 3 millions de francs par année.

Postulats transmis sur la période :

- 🕒 Introduire un catalogue de mesures visant à développer des services de coursières et coursiers à vélo en ville de Fribourg ;
- 🕒 Etudier la possibilité de réaliser une liaison de mobilité douce entre la Basse-Ville et le quartier du Schoenberg ;
- 🕒 Evaluer la desserte du quartier du Schoenberg par les transports publics
- 🕒 Développer des infrastructures cyclotouristiques ;
- 🕒 Défi 31 jours sans voiture ;
- 🕒 Réaménagement de l'avenue Jean-Marie Musy

**Conclusion de la réponse aux postulats demandant l'extension du 30 km/h :**

Le Conseil communal poursuit la stratégie suivante :

- ⌚ établir un bilan clair des effets du projet mis en place en 2023 et le communiquer au premier semestre 2025 ;
- ⌚ continuer à travailler sur des mesures ponctuelles comme pour les quartiers de Jura-Torry et du Schoenberg, pour lesquels la situation actuelle justifie selon lui la poursuite de ses efforts visant la réalisation de mesures à court terme, telles que zones 30 ou zones de rencontres, par exemple, ou encore l'introduction de limitation de vitesse dans le cadre des projets de requalification ;
- ⌚ à plus long terme, terminer ou renforcer les mises en zone 30 km/h dans l'ensemble des quartiers.

### ***Étude sur le téléjalonnement des parkings***

Afin de faciliter l'accessibilité du centre-ville et de renforcer l'attractivité des commerces, l'Agglomération de Fribourg, en partenariat avec la Ville de Fribourg, a lancé une étude visant à explorer les possibilités d'implantation d'un système de téléjalonnement des parkings urbains. Ceci permettrait de connaître en temps réel le nombre de places de stationnement disponibles. Ce projet, issu d'une collaboration public-privé, vise à réduire le temps de recherche d'une place, optimiser la gestion des parkings et fluidifier le trafic routier. **Josée Cattin-Kuster**

## **Agglomération de Fribourg**

L'agglomération de Fribourg regroupe dix communes situées au cœur du canton, avec la Ville de Fribourg en tant qu'hypercentre. Dans le domaine de la mobilité, ses objectifs principaux sont les suivants : développer un système de mobilité urbaine en phase avec la croissance démographique, améliorer l'accessibilité régionale tout en limitant les nuisances liées aux déplacements, et promouvoir les transports publics ainsi que la mobilité douce. Les membres de l'agglomération disposent de trois outils parlementaires : la question, le postulat et la motion. À titre d'exemple, avec quatre autres représentants de la Ville de Fribourg, G. Collaud a déposé un postulat demandant le rétablissement de la

desserte de la route de la Veveyse sur les lignes 5 et 7. Ce postulat a été accepté par le conseil d'agglomération et transmis au comité pour réalisation. **Gérald Collaud**

## Grand Conseil du canton de Fribourg

### ***Parlement climatiquement neutre :***

Un rapport a été soumis au Grand Conseil, s'étendant non seulement à l'activité parlementaire mais aussi aux services de l'État. Sans surprises, les sources d'émissions de CO2 sont produites par les déplacements des pendulaires (48%), suivies du chauffage (33%) et les déplacements professionnels (10%). La récolte des données se basait sur la norme ISO 14064. Ce bilan sera renouvelé tous les cinq ans.

### ***Promotion et développement des infrastructures d'énergies renouvelables :***

Un mandat a été accepté par une majorité écrasante (90 voix) du Grand Conseil demandant au Conseil d'État d'étudier le potentiel cantonal dans le domaine du solaire (y compris le solaire thermique), la géothermie, l'énergie éolienne, l'hydrogène et l'hydroélectricité. Le Conseil d'État devrait donner suite d'ici au 22 mars 2025 à ce mandat.

### ***Projets d'agglomérations :***

Le Grand Conseil a soutenu un crédit-cadre de 29 millions d'aide aux investissements des entités responsables de la mise en œuvre des mesures de projets d'agglomération. Cette somme va servir à parachever les projets des PA2 et PA3 d'ici à 2027.

### ***Crédit complémentaire pour la liaison Marly-Matran :***

La somme de Fr. 3'450'000.- a été votée pour poursuivre les études complémentaires sur cette route. A ce stade, les coûts se montent à Fr. 1'998'420.- pour les acquisitions foncières, Fr. 5'695'102.- pour les études déjà engagées. Les études complémentaires nécessaires sont évaluées à Fr. 3'161'925.-. La différence porte sur l'indexation des coûts. Le premier crédit voté se montant à Fr. 6'625'00.-.

***Adoption du PAL par le législatif communal :***

Fribourg restera une exception quant à la compétence d'adoption d'un plan d'aménagement local, l'entrée en matière sur la loi ayant été refusée par 64 voix contre 40 et une abstention.

***Rapport sur la cadence à la demi-heure sur la ligne Palézieux-Fribourg et Fribourg-Palézieux :***

Ce sont les députés veveysans Savio Michellod et Roland Mesot qui souhaitent un point de situation sur la desserte dans le sud du canton avec la capitale cantonale. Dans son rapport, le Conseil d'État constate que l'horaire CFF 2025 apporte des améliorations importantes de nature à satisfaire la préoccupation des députés auteurs du postulat à l'origine de ce document.

***Initiative pour la sauvegarde du Lac de la Gruyère et de ses rives :***

Le Grand Conseil a accepté de soumettre cette initiative sans contre-projet au vote populaire avec la recommandation de la rejeter.

***Imposition sur les véhicules :***

L'indice de référence ayant connu une augmentation de plus de 5%, le coefficient des impôts sur les véhicules et remorques a été revu à la hausse (de 5%), permettant d'équilibrer le budget 2025.

**Bornes de recharges :**

Une motion demandant la mise en œuvre de l'art. 53 LMob a été approuvée par le législatif. Ainsi, le Conseil d'État devra identifier les parkings susceptibles d'accueillir des bornes de recharges pour véhicules électriques d'ici à novembre 2025.

**Garantie pour la couverture de Chamblieux :**

Le canton a accordé une garantie de Fr. 10'650'000.- à l'OFROU pour les études à réaliser en vue de la construction de la couverture de Chamblieux. En effet, en raison du nombre d'acteurs concernés, la Confédération s'assure ainsi que si une commune refuse le projet, elle sera remboursée pour les dépenses engagées.

**Rapport sur la compensation des émissions des CO2 :**

Il s'agissait de créer une plate-forme permettant de faciliter la compensation des émissions de gaz à effet de serre en soutenant des projets cantonaux. La fondation Carbone Fri ayant créé un tel outil et après discussion avec le Conseil d'État, en a étendu les fonctionnalités aux particuliers, satisfaisant ainsi à la demande du Grand Conseil.

**Volet éolien du plan directeur cantonal :**

Un rapport sur une demande d'enquête concernant l'octroi du mandat à ennova a été discuté au Grand Conseil, lequel ne peut qu'en prendre acte. Toujours sur le volet éolien, un rapport a été présenté par la commission ad hoc qui accompagne la mise en fonction des mâts de mesure de vents dans les communes identifiées dans le PDCantonal. Les travaux de cette commission se poursuivront pour superviser, contrôler et interpréter les mesures de vents. Elle accompagnera donc encore le

Conseil d'État dans l'exécution du mandat du Grand Conseil sur le volet éolien.

***Stratégie pour le développement du biogaz dans le canton :***

Un postulat visant à réaliser une étude sur la stratégie de développement du biogaz à long terme a été approuvé par le parlement. Il s'agit de définir les emplacements où devraient être construites les futures infrastructures de biogaz en tenant compte du potentiel de développement des infrastructures existantes.

***Modification du règlement sur l'énergie – promotion du photovoltaïque par le soutien aux regroupements de consommation propre :***

Un nouvel article a été ajouté à la loi sur l'énergie (art. 54c) pour soutenir la création de regroupement de consommation propre. La nouvelle disposition est entrée en vigueur le 1er janvier 2025 et permet de soutenir par un forfait de Fr. 750.- les regroupement de consommation propre. Il n'est dès lors plus nécessaire de créer un micro-réseau pour vendre l'énergie solaire à son voisin ; l'énergie produite pourra être échangée sur l'ensemble d'une portion de territoire via le réseau de distribution existant. Le forfait permet de couvrir en majeure partie le coût de l'ajout d'un compteur général dédié. **Sophie Tritten**

**Commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT)**

La commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT) s'est réunie cinq fois en 2024 afin de discuter principalement, des modifications de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT2) et des adaptations nécessaires de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT) et d'un complément au guide de la planification directrice cantonale. Pour améliorer notre compréhension de cette thématique

ardue, les membres de la commission bénéficié d'une présentation de l'OAT modifié le 11 septembre 2024. Pour la dernière séance de l'année, Christa Perregaux d'Espace Suisse a fait une présentation qui défendait la nécessité de faire tous les quinze ans des révisions totale des plan d'affectation des zones (PAZ) malgré la complexité de cette procédure.

**Prisca Vythelingum-Stolz**

## **Commission mobilité**

La première séance de la nouvelle commission mobilité, reconstituée sous le régime de la nouvelle Loi cantonale sur la mobilité, a eu lieu le jeudi 5 décembre 2024. L'ATE y est représentée par Paul Coudret. Il ressort de cette séance plusieurs éléments intéressants. Tout d'abord, une sous-commission vélo sera constituée dans laquelle l'ATE sera aussi représentée par Paul Coudret. Le Conseiller d'Etat Steiert, a discuté principalement des futurs aménagements routiers dans le canton. Sur les 10 projets de routes de contournements, sept ont déjà été décidés par le Grand Conseil en 2016. Le projet de contournement de Neyruz sera abandonné car la commune n'en veut pas. Pour les autres projets, la mise à l'enquête se fera après validation par le Conseil fédéral et après la réalisation d'une étude climat. Pour cette étude, un mandataire externe a été choisi mais personne n'a pu dire comment serait faite cette étude car personne ne sait comment il faut faire ! Important : le projet Marly-Matran, contesté notamment par l'ATE, n'est pas concerné par une étude climat car, les études auraient déjà été faites. Parmi les autres projets de routes de contournement, le projet de Courtepin et celui de Givisiez sont mis en attente ; le projet de Birch sera présenté avec une nouvelle variante en avril 2025. En ce qui concerne le projet Marly-Matran, le traitement des oppositions est encore en cours et la mise à l'enquête complémentaire sera déposée au premier semestre 2025. Sur une question du représentant de l'ATE, le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert a répondu que le résultat de la votation du 24 novembre 2024 n'aurait aucun effet sur les projets décidés et financés. Il pourrait y avoir un effet indirect en fonction du résultat des futures votations. Un

nouveau projet routier a été annoncé. Il concerne une liaison entre Flamatt et Chrummat (Singine) sous forme de tunnel ; un crédit d'engagement sera demandé au Grand Conseil. Dans les autres sujets discutés par la commission, une planification du réseau cyclable est prévue pour mise à l'enquête en 2025 et entrée en vigueur en 2026. Elle concernera d'abord le réseau utilitaire. Par ailleurs, le premier plan de réseau VTT de Suisse, pour le canton de Fribourg, sera publié en 2025. La prochaine réunion de la commission mobilité aura lieu en mai 2025. **Paul Coudret**

## **Commission Consultative Développement Durable (CCDD)**

L'entrée en vigueur de [l'Ordonnance sur la gouvernance de la durabilité](#) a eu pour conséquence quelques changements dans la composition de la CCDD et le comité de l'ATE a pu y conserver sa place. Les membres de cette commission sont issus des cinq domaines suivants :

- 🕒 Association des Communes fribourgeoises
- 🕒 Administration fédérale
- 🕒 Monde académique, dans des domaines portant sur la durabilité
- 🕒 Organisations non gouvernementales engagées en faveur de la durabilité
- 🕒 Associations professionnelles et de l'entrepreneuriat.

Les membres de la Commission ont pour fonctions :

- 🕒 De conseiller le Bureau de la Durabilité (BuD)
- 🕒 D'assurer le relais entre le Bureau et les entités que ses membres représentent (flux d'informations et relais de demandes)
- 🕒 De fournir des propositions de contenus pour la Stratégie cantonale de durabilité et de se prononcer dans le cadre de consultations à ce sujet.

La Commission siège deux fois par année. L'ATE y est représentée par Josée Cattin Kuster qui a siégé à la séance du 12 novembre 2024 et à celle du 1<sup>er</sup> avril 2025. **Josée Cattin Kuster**

## Commission de sécurité du réseau de mobilité

Suite à l'adoption de la Loi sur la Mobilité, le canton de Fribourg dispose désormais d'une Commission de sécurité du réseau de mobilité. Le rôle de cette commission est d'accompagner des personnes, groupes, associations, organismes public dans leurs actions dans le domaine de la prévention, de la sensibilisation, de la protection et de l'amélioration des infrastructures routières. Cet accompagnement est bien sûr de l'ordre du conseil et de l'adéquation aux normes et aux lois mais aussi financier car la commission dispose d'un large budget pour accompagner tous les projets. L'ATE a une place dans cette commission et participe donc à l'évaluation des différentes demandes. Actuellement la commission s'est réuni uniquement deux fois et les séances ont permis de mettre en place le fonctionnement de cette commission. Un site internet va être mis en place pour permettre à tout un chacun de proposer des projets à cette commission. **Alexis Barrière**

## Comment nous soutenir ?

Nous vous remercions d'avance de soutenir directement notre section par une aide bénévole ou par un don sur notre compte à la BCF CH 22 0076 8300 1671 1000 6

## Site internet, newsletter, Facebook

**Newsletter :** Si vous désirez être régulièrement informés de nos activités, il suffit de vous inscrire à notre newsletter à l'adresse : [info@ate-fr.ch](mailto:info@ate-fr.ch)

**Site internet :** <https://www.ate.ch/sections/fribourg>

**Facebook :** <http://www.facebook.com/ate.vcs.fr>

## **Contact**

ATE Association transports et environnement, Section Fribourg,  
Route de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg

Tél. : 079/ 559 10 40

E-mail : [info@ate-fr.ch](mailto:info@ate-fr.ch)

## **Remerciements**

Nous remercions chaleureusement notre traductrice Bettina Fricke, nos rédacteurs et rédactrices, nos relecteurs et relectrices bénévoles, ainsi que les membres du comité.

Pour vos  
**déplacements**  
de la semaine,  
les **TPF** vous  
y **emmènent**



[tpf.ch](http://tpf.ch)

**tpf**  
●●●